Informations facultatives
Les données Tiers débiteurs et Tiers créancier sont des données facultatives :
- Tiers débiteur à compléter pour indiquer le débiteur final s'il est différent du Titulaire du compte à prélever
- Tiers créancier à compléter pour indiquer le créancier d'origine s'il est différent du créancier qui génère le prélèvement (qui agit pour compte de…

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) COLOMIERS BASKET à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de COLOMIERS BASKET.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Débiteur	**Créancier**
Référence unique du mandat :	Identifiant créancier SEPA : **FR92ZZZ86FFA6**
Votre Nom* :	Nom : **COLOMIERS BASKET**
Votre Adresse* :	Adresse : **15 Rue Alfred De Vigny**
Code postal* :	Code postal : **31770**
Ville* :	Ville : **COLOMIERS**
Pays* :	Pays : **FRANCE**

IBAN *

BIC**

Paiement :	X	Récurrent/Répétitif :		Ponctuel :	

Tiers débiteur XXXXXXXXXXXXXXX	Tiers créancier XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

A* : **Le* :**	**Signature* :**

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
(*) Veuillez compléter les données obligatoires du mandat.
(**) Obligatoire si hors de l'EEE. Facultatif pour les opérations intra Espace Economique Européen (EEE).

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

CONDITIONS DE PRELEVEMENT
Montant de l'échéance :…… **€**
Nombre d'échéances :……..
Date du 1er prélèvement : . / . . / . . . .
Jour de prélèvement (cocher la case correspondante) : ☐ **5 du mois** ☐ **20 du mois** ☐ **30 du mois**☐

En cas d'impayé, les frais bancaires seront à la charge du licencié (émission d'un prélèvement du montant des frais bancaires – conditions générales de la banque du club disponibles sur demande).